

⇒ **« Signature d'un Accord de Branche instituant un régime complémentaire de frais de santé ! »**

Les Fédérations patronales SYNTEC et CINOV se félicitent de la signature, mercredi 7 octobre 2015, d'un Accord avec la CFDT, instituant un régime de frais de santé au bénéfice des salariés des entreprises de la Branche des Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'Ingénieurs Conseils et Sociétés de Conseil (IDCC 1486).

Cette signature facilite, notamment pour les PME-TPE, la mise en œuvre de l'obligation légale faite aux entreprises de couvrir l'ensemble de leurs salariés au 1^{er} janvier 2016 au titre de la complémentaire santé.

Le régime conventionnel obligatoire couvre le salarié et ses enfants à charge.

Des options ont également été négociées, afin de permettre aux salariés qui le souhaitent, d'améliorer les garanties du régime de base obligatoire ou de les étendre au conjoint.

Le régime conventionnel obligatoire est financé par une cotisation répartie entre l'employeur et le salarié selon des taux d'au moins 50% à la charge de l'entreprise et au plus 50% à la charge du salarié.

Les organismes assureurs recommandés à l'issue de la procédure de mise en concurrence sont :

- Harmonie Mutuelle
- Humanis Prévoyance
- Malakoff Médéric Prévoyance.

Malakoff Médéric Prévoyance a été choisie pour être la société apéritrice du régime.

Les entreprises de la Branche, qui le souhaitent, peuvent d'ores et déjà se rapprocher des organismes assureurs recommandés pour bénéficier à compter du 1^{er} janvier 2016 des garanties négociées par les partenaires sociaux pour des montants de cotisations avantageux.

À propos de la Fédération SYNTEC :

80 000 entreprises, 120 milliards d'euros de Chiffre d'Affaires, c'est 910 000 collaborateurs pour relever le défi français de la compétitivité et de l'emploi.

La Fédération Syntec regroupe les activités du Numérique, de l'Ingénierie, des Études et de Conseil, de la Formation Professionnelle, des métiers de l'Événement. Site Internet : www.syntec.fr

Contact presse :

Corine Alonso – Chargée de mission Communication - 01 44 30 49 63 - corine.alonso@syntec.fr